

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

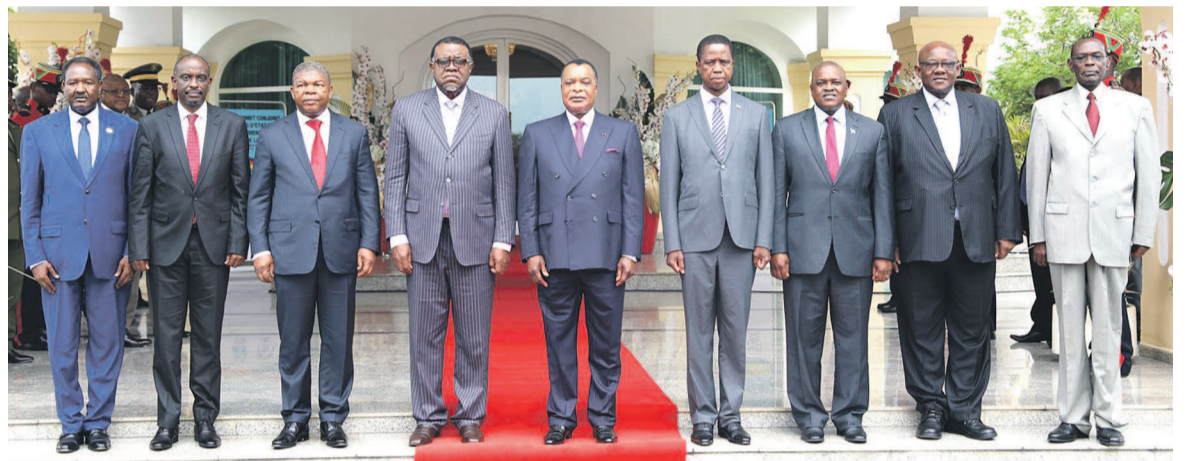
N° 3396 - JEUDI 27 DÉCEMBRE 2018

SOMMET DE BRAZZAVILLE SUR LA RDC

Des émissaires de la Cigril et de la SADC à Kinshasa ce jeudi

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des grands lacs (Cigril) et de la Commission de développement d'Afrique australe (SADC), réunis hier à Brazzaville, ont décidé de dépêcher, le 27 décembre, auprès du président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, absent et non représenté, deux envoyés spéciaux afin de lui rendre compte des conclusions de leurs travaux. La délégation sera composée des ministres des Affaires étrangères du Congo pour le compte de la Cigril et de son homologue de la Zambie pour le compte de la SADC. Le sommet convoqué hier, à l'initiative des dirigeants des deux ensembles sous-régionaux dont la RDC est membre, avait à son ordre du jour le difficile processus électoral dans ce pays. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont notamment exprimé leur préoccupation suite aux violences pendant la campagne électorale et réaffirmé leur disponibilité à accompagner la RDC dans cette période jugée sensible.

Page 16



La photo de famille des dirigeants de la Cigril et de la SADC



La ville de Beni

PROCESSUS ÉLECTORAL

Vives réactions après le report des élections à Beni, Butembo et Yumbi

Les électeurs des circonscriptions électorales concernées, 1 247 600 au total, sont loin d'accepter cette décision qui les prive de leur droit constitutionnel et en appellent à la démission des responsables de la Céni. Cette décision, pensent-ils, est politique, une façon de contourner le vote-sanction que la population de ce coin du pays s'apprête à infliger aux candidats de l'actuelle ma-

rité au pouvoir.

Pour se dédouaner, la Céni évoque la loi électorale qui en son article 84 portant mesures d'application indique qu'en cas de circonstance exceptionnelle, si la Céni ne parvient pas à organiser une élection dans une ou plusieurs circonscriptions, l'on tient compte des voix valablement exprimées disponibles.

Page 3

TRANSMISSION DES RÉSULTATS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Huit candidats à la présidentielle appellent les télécoms à désactiver les cartes Sims vendues à la Céni

Huit candidats à la présidentielle ont, dans une récente déclaration, demandé aux opérateurs de téléphonie mobile de mettre à la disposition du public tous les numéros vendus à la Céni. Ces numéros seraient affectés aux puces qui sont incorporées dans les machines à voter pour la transmission des données à la centrale électorale. Pour ces candidats, la Céni s'apprête à organiser un vote électronique et que les machines à voter ne seront pas utilisées que pour imprimer les bulletins. « La Céni ainsi que Corneille Nangaa, manifestement déterminés à organiser des élections chaotiques en RDC, porteront toute la



Martin Fayulu

responsabilité des conséquences qui découleront de la tenue des telles élections », ont-ils déclaré.

Page 4

AFFAIRES SOCIALES

Des vivres et non-vivres pour des orphelins de Kinshasa



Les enfants d'un des orphelinats en plein repas

La FMA n'a pas dérogé à sa tradition d'intervention sociale en vue d'alléger la tâche des orphelinats de la capitale congolaise dans la prise en charge de leurs pensionnaires. Pour les fêtes de Noël et de la Saint-Sylvestre, cet organisme public sous tutelle du ministère des Affaires sociales, en plus du repas de chœur offert le jour de Noël aux enfants qu'elle prend en charge

dans quatre orphelinats de la ville-province de Kinshasa, leur a transmis, le 19 décembre, une assistance en nature et en espèce en vue de leur permettre de bien passer ces festivités. Cette action rentre dans le cadre de la mission confiée à cet organisme public qui consiste à intervenir pour le bien-être des personnes vulnérables.

Page 4

ÉDITORIAL

J - 3

Ainsi donc, dans très exactement trois jours, les électeurs de la République démocratique du Congo (RDC) choisiront non seulement leur président, mais aussi les hommes et les femmes qui les représenteront dans les différentes institutions démocratiques nationales et provinciales. Une tâche d'autant plus importante que chacun ou chacune d'elles devra l'assumer dans des conditions très particulières étant donné la situation pour le moins instable qui caractérise cette partie du continent africain.

Rien aujourd'hui n'étant joué dans les dizaines de milliers de circonscriptions que compte la RDC, personne ne peut dire avec certitude ce qu'il sortira du vote qui se déroulera dimanche, si tout va bien, sur toute l'étendue du pays. Mais ce qui apparaît d'ores et déjà évident est bien le fait que les élus, qu'ils appartiennent à la majorité présidentielle ou qu'ils se réclament de l'opposition, devront assumer dès leur élection de lourdes, très lourdes responsabilités, parmi lesquelles figurera en bonne place l'unité de cet immense pays.

Chacun sait, en effet, que les richesses naturelles dont regorge notre voisine et notre sœur attisent toutes les convoitises, nourrissent toutes les ambitions, sont au cœur de toutes les crises que le pouvoir central doit gérer ou prévenir. La nature humaine étant ce qu'elle est, l'on peut tenir pour certain que, sitôt l'échéance électorale passée, les nouveaux élus, qu'ils soient au sommet de l'Etat ou qu'ils assument leur fonction au bas de l'échelle publique, seront l'objet de pressions tout aussi fortes que celles constatées sur le terrain ces dernières décennies.

Demain plus encore qu'hier, par conséquent, le défi que devra relever la société civile par l'intermédiaire de ses élus sera de faire en sorte que l'Etat garantisse l'unité du pays, lutte contre les pressions extérieures, restaure la paix partout où elle est mise en danger. Exactement comme ont su le faire les Congolais de la rive droite du fleuve Congo lorsque des divisions internes ont menacé leur unité.

Si chaque électeur de la RDC, dimanche, est mû par cette volonté, le meilleur et non le pire sortira à coup sûr des différents scrutins qui marqueront ce 30 décembre 2018.

Le Courrier de Kinshasa

CÉNI

Les électeurs de Beni, Butembo et Yumbi voteront en mars 2019

Le report des scrutins est lié à l'épidémie d'Ebola dans le Nord-Kivu et à la persistance de l'insécurité en territoire de Yumbi, dans la province de Maï-Ndombe.

Une frange de Congolais ne sera pas concernée par les scrutins de ce 30 décembre. Il s'agit particulièrement des Congolais habitant Beni et Butembo (province du Nord-Kivu) et Yumbi (Maï-Ndombe) dont les élections directes dans leurs circonscriptions viennent d'être renvoyées au mois de mars 2019. Ainsi en a décidé la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui, dans un communiqué publié ce 26 décembre, a annoncé officiellement ce report causé notamment par la persistance de l'épidémie d'Ebola (Beni, Butembo) et par l'insécurité récurrente sur le territoire de Yumbi. Pour les détails, la Céni évoque les difficultés qui sont les siennes d'organiser les élections dans les circonscriptions concernées où

l'épidémie d'Ebola continue à sévir, affectant des dizaines de personnes avec les risques de propagation à grande échelle. Ce qui rend quasi impossible la tenue des scrutins dans ces coins du pays en proie aux menaces terroristes sur fond des actes criminels perpétrés par des bandes et milices armées. Concernant la situation sécuritaire à Yumbi, la Céni évoque les difficultés logistiques dues aux incidents survenus les 14 et 15 décembre qui ont vu tout son matériel et documents électoraux partir en fumée. « Des installations et entrepôts de la Commission électorale ont été pillés. A cela s'ajoutent le déplacement massif de la population à la suite de ces troubles et la persistance de la tension dans cette ville », soutient la Céni qui, par ce fait, prive 1 247 600 électeurs d'exercer leur droit civique ce dimanche 30 décembre. C'est précisément 182 600 électeurs pour la ville de Beni, 670 816 pour le territoire de Beni, 328 136 électeurs pour

la ville de Butembo et 66 270 pour le territoire de Yumbi qui ne vont pas exercer leur droit de vote le jour des scrutins. Pour prendre sa décision, la Centrale électorale s'est appuyée notamment sur le rapport d'une réunion interinstitutionnelle du 14 décembre présentant la « situation sécuritaire et sanitaire dans la région de Beni et Butembo comme préoccupante ». Dans ce même document, l'exécutif national avait également déploré les incidents meurtriers dans le territoire de Yumbi ayant occasionné un déplacement massif de la population, la destruction de tout le matériel et documents électoraux, le pillage des entrepôts et installations de l'antenne de la Céni ainsi que la tension persistante. Des éléments qui sont venus reconforter Corneille Nangaa et les siens dans leur décision de reporter les scrutins dans les circonscriptions précitées.

Alain Diasso

JUSTICE

Quatre activistes de Filimbi libérés

Accusés d'offense au chef de l'Etat, les infortunés avaient passé près d'une année de détention avant d'être condamnés à l'issue d'un procès débuté au mois de juin dernier.

Cris de joie et jubilation ont ponctué la libération, le 25 décembre, de quatre activistes des droits de l'homme, en l'occurrence Mino Bompomi, Cédric Kalonji, Grace Tshionza et le coordonnateur du mouvement dans la capitale congolaise, Carbone Beni. Ces membres du mouvement citoyen Filimbi

(sifflet en swahili) ont recouvré leur liberté le jour de la Noël et cela constitue, pour eux, tout un symbole. Après près d'une année de détention au centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa, ils ont promis de reprendre leurs activités pour l'avènement de la paix en République démocratique du Congo. Ces militants viennent de rejoindre un des leurs, Palmer Kabeya (vice-coordonnateur de la cellule kinoise de Filimbi), acquitté auparavant par le tribunal.

Pour rappel, Carbone Beni et ses camarades avaient été arrêtés le 30 décembre 2017 alors qu'ils incitaient les Congolais à prendre part aux marches contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila, à l'appel du Comité laïc catholique. En septembre, ils avaient été condamnés à un an de prison ferme pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat », d'« offense au chef de l'Etat » et de « publication et distribution d'écrits subversifs ».

A.D.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROCESSUS ÉLECTORAL

Salve des réactions après le report des élections à Beni, Butembo et Yumbi

Plusieurs habitants des territoires concernés rejettent purement et simplement la décision qu'ils qualifient d'injuste et invitent la Céni à la retirer.

La décision de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de reporter à mars 2019 les élections présidentielle, législatives et provinciales dans les villes et territoires de Beni, Butembo (Nord-Kivu) et Yumbi dans le Mai-Ndombe continue d'alimenter la chronique politique de ces dernières heures. Des interrogations fusent de partout quant à la pertinence de cette décision à laquelle un grand nombre de Congolais n'adhèrent pas. Les électeurs dont les circonscriptions électorales sont concernées par ce report sont loin de donner leur quitus à une décision qui les prive de leur droit constitutionnel et en appellent à la démission des responsables de la Céni.

Dès l'annonce de la nouvelle, plusieurs habitants de Beni et Butembo ont vite crié au scandale et rejeté la décision de Corneille Nangaa et son équipe. « C'est inacceptable que les élections se tiennent dans une partie d'un pays, alors que l'autre n'est pas concernée. Nangaa (président de la Céni) cherche à

nous provoquer. Nous n'accepterons pas cette bêtise. La population de Beni est-elle différente de ceux qui sont dans d'autres provinces ? Nous appelons le retrait de cette décision... Ils ont tout simplement vu qu'ils n'ont pas de base pour leur candidat, raison pour laquelle ils veulent nous priver des élections », s'est plainte une source locale jointe au téléphone. Ils sont plusieurs dans cette partie du pays à réclamer le retrait de cette décision du reste injustifiée pour autant que, malgré l'insécurité évoquée par la Céni, les candidats à divers niveaux des scrutins ont battu campagne à Beni et ailleurs dans la région.

Pour les habitants de Beni habitués à l'insécurité ambiante qui règne dans leur ville devenue leur lot quotidien, une telle décision est incompréhensible et laisse à penser qu'il y a anguille sous roche. « Ce dimanche, nous irons aux élections. C'est incompréhensible que Beni soit privée d'élections. C'est depuis quatre ans que nous vivons l'insécurité, les candidats ont mené la campagne dans cette insécurité, le pouvoir n'a jamais songé à éradiquer cette insécurité. C'est inacceptable », a ajouté une autre source locale. Même la raison avancée liée à la persistance de l'épidémie d'Ebola

est rejetée d'un revers de main. « La Céni savait bien qu'à Beni, il y avait Ebola et l'insécurité, mais a autorisé la tenue de la campagne électorale », arguait-on, tout en faisant remarquer que le ministre de la Santé avait, en son temps, confirmé qu'Ebola ne pouvait pas entraver la tenue des élections. Pour nombre d'habitants de Beni, cette décision de la Céni est purement politique, une façon de contourner le vote-sanction que la population de ce coin du pays s'appête à infliger aux candidats de l'actuelle majorité au pouvoir.

La Céni s'explique

D'autres réactions viennent des acteurs politiques de l'opposition qui ne digèrent pas la liberté prise par la Céni de prolonger jusqu'au mois de mars la tenue des élections à Beni, Butembo et Yumbi. Une décision qu'ils qualifient d'inopportune. Le couac dans cette décision, font-ils savoir, provient du fait que la publication des résultats définitifs de la présidentielle aura lieu le 15 janvier 2019. Ce qui, en clair, veut dire que le nouveau président élu prêtera serment le 18 janvier alors que Yumbi (Mai-Ndombe), Butembo et Beni (Nord-Kivu) n'auront pas (encore) voté, les élections dans ces zones étant renvoyées au mois de mars 2019.

Pour se dédouaner, la Céni invite tout le monde à se référer à la loi électorale. Jean-Pierre Kalamba, son rapporteur, s'en est expliqué ce 26 janvier en ces termes au cours d'un échange avec la presse : « C'est une matière qui est réglée par la loi électorale. En cas de circonstance exceptionnelle, si la Céni ne parvient pas à organiser une élection dans une ou plusieurs circonscriptions, la procédure est claire. On tient compte des voix valablement exprimées disponibles. Allez lire l'article 84 des mesures d'application. C'est ce qui va se passer ».

Et d'évoquer un cas de jurisprudence en prenant l'exemple des élections de 2011 dont les résultats ont été proclamés sans le territoire de Bafale où les scrutins ont été annulés. « On a vu aux USA, alors qu'on comptait les voix de Caroline, les résultats étaient rendus », a-t-il ajouté, comme pour corser son argumentaire sans trop convaincre des journalistes restés sur leur soif. Et de marteler sèchement : « Ce n'est pas le débat. C'est la loi. La loi est dure mais c'est la loi. À l'impossible nul n'est tenu ! ». Au total, les voix des 1 247 600 électeurs ne seront pas prises en compte au soir du 30 décembre. Moïse Katumbi, l'un des principaux

soutiens du candidat à la présidentielle Martin Fayulu, accuse carrément le régime en place de manœuvrer pour s'éterniser au pouvoir. « Nangaa et la Céni ont prouvé leur mauvaise foi et leur incompétence. Les Congolais doivent se prendre en charge », a-t-il twitté. Du côté de la coalition au pouvoir, la tendance est de laisser libre champ à la Céni, la seule institution habilitée à organiser les élections, dont les décisions sont prises en connaissance de cause.

À la Nouvelle dynamique de la société civile, le maître mot demeure la démission de Corneille Nangaa et de son équipe. « Comment la Céni compte proclamer un élu à la présidentielle en janvier alors que plus d'un million de Congolais devront encore se prononcer au mois de mars ? La Céni ouvre grandement les portes à des contestations et violences électorales », a fait observer cette structure de la société civile dans une déclaration publiée ce mercredi. Et d'inviter l'ensemble de la population « à résister pacifiquement avec détermination et patriotisme à ces parodies d'élections que veut organiser M. Nangaa et son équipe qui confirment leur inféodation au pouvoir en place ».

Alain Diasso

CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Treize abandons de facto relevés à Lubumbashi

Des vingt et un candidats à la présidence de la République selon la liste publiée par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) a constaté que quatre seulement sont allés battre campagne dans la capitale du cuivre.

Les chercheurs du Projet d'application des droits civils et politiques (Pad-Cipo) de l'IRDH ont relevé treize abandons de facto de la compétition durant la campagne de l'élection présidentielle. L'observation par cette association de la première partie du processus électoral, stoppée le 21 décembre, a été faite à partir de la ville de Lubumbashi et s'est fondée sur deux évidences. L'IRDH dit, en effet, avoir noté que seul le candidat le plus coriace peut gagner la course à la présidence car, la République démocratique du Congo (RDC) n'était pas seulement la ville de Kinshasa. « Ainsi, bien que l'opposition ait fait face aux stratagèmes du pouvoir visant à influencer le résultat du vote (lire le bulletin électronique n° 140 du 20 décembre), il s'est avéré qu'un grand nombre de postulants a été incapable de concourir », a regretté cette ONG. Elle a indiqué que seuls le candidat du Front commun pour le Congo, Emmanuel Ramazani Shadary; celui de la coalition Lamuka, Martin

Fayulu Madidi; du Cach, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo; ainsi que Pierre Honoré Kazadi Lukonda Ngube-Ngube ont pu fouler le sol de Lubumbashi.

Parlant de leurs activités menées dans cette ville, l'associatin a noté que Martin Fayulu était empêché de tenir ses réunions politiques, alors que Ngube-Ngube n'avait réuni qu'approximativement cent cinquante personnes, au stade Lupopo. Cependant, a-t-elle fait remarquer, Emmanuel Shadary et Felix Tshisekedi avaient réussi à s'adresser à des dizaines de milliers de leurs sympathisants.

Des ralliements stratégiques

Dans un autre chapitre, les chercheurs de l'IRDH font part de certains ralliements stratégiques, évoquant Vital Kamerhe, Tryphon Kin-Kiey Mulumba et Samy Badibanga qui se sont désistés au profit de Félix Tshisekedi pendant que Freddy Matungulu s'est rallié à Martin Fayulu.

Ces observateurs de Lubumbashi ont, par ailleurs, constaté que treize candidats ne se sont pas désistés au profit d'un allié et n'ont pas battu campagne. Cette attitude est, selon eux, assimilée à un abandon de facto de la course. Devant cet état de choses, ils ont recommandé aux électeurs de focaliser leur attention sur les trois candidats dans l'arène, le numéro 4 Fayulu, le numéro 13 Shadary et le numéro 20 Tshisekedi.

Lucien Dianzenza

TRAITEMENT D'EBOLA

Un nouveau centre en construction à Katwa

Le ministre de la Santé, le Dr Oly Ilunga, a visité le chantier dans la zone de santé de Katwa, où il a célébré la fête de Noël en rendant visite aux équipes de la riposte à Beni et Butembo, dans la province du Nord-Kivu.

Le Dr Oly Ilunga a commencé sa journée à Butembo où il a présenté ses vœux de fin d'année aux équipes de la riposte, saluant le travail qu'ils ont abattu. De retour à Beni, il a surpris les équipes de la coordination en pleine réunion quotidienne. Le patron de la Santé a, par ailleurs, remercié chaleureusement et félicité tous les agents de santé venus de Kinshasa et du monde entier qui ont accepté de passer les fêtes de fin d'année loin de leur famille pour continuer à faire face à cette dixième épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo.

Malgré le contexte difficile, a-t-il reconnu, toutes ces personnes respectent leur engagement de venir en aide à la population affectée des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri jusqu'à la fin de l'épidémie. Pour cet engagement et ces sacrifices, le ministre de la Santé a dit qu'ils méritaient le respect et la reconnaissance de toute une nation.

Situation épidémiologique

Depuis le début de la maladie, le cumul des cas est de cinq cent quatre-

vingt trois, dont cinq cent trente-cinq confirmés et quarante-huit probables. Au total, il y a eu trois cent cinquante-quatre décès parmi lesquels trois cent six confirmés et quarante-huit probables. Deux cent une personnes sont guéries et ont quitté le centre de traitement.

Toutefois, il est à noter que cent vingt-deux cas suspects sont en cours d'investigation. Quatre nouveaux cas confirmés ont été rapportés dont deux à Oicha, un à Butembo et un autre à Mabalako. En outre, deux nouveaux décès de cas confirmés, tous des décès communautaires, ont été signalés dont un à Oicha et l'autre à Butembo. Pour ce qui est de la vaccination en ceinture élargie, elle se poursuit dans la localité d'Otomaber située dans la zone de santé de Komanda et à Aloya dans la zone de santé de Mabalako. Des prestataires de première ligne dans la zone de santé de Goma ont été aussi vaccinés. Rappelons que le seul vaccin à être utilisé dans cette épidémie est le rVSV-Zebov, fabriqué par le groupe pharmaceutique Merck, après approbation du Comité d'éthique dans sa décision du 19 mai 2018.

Blandine Lusimana

AFFAIRES SOCIALES

Des vivres et non-vivres pour des orphelins de Kinshasa

La donation spéciale de la Fondation Marie-Antoinette (FMA), ex-Fondation Maman-Mobutu, a permis aux enfants bénéficiaires de bien passer la fête de la Nativité.

La FMA n'a pas dérogé à sa tradition d'intervention sociale en vue d'alléger la tâche des orphelinats de la capitale congolaise dans la prise en charge de leurs pensionnaires. Pour les fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre, cet organisme public sous tutelle du ministère des Affaires sociales, en plus du repas de chœur offert le jour de Noël aux enfants qu'elle prend en charge dans quatre orphelinats de la ville-province de Kinshasa, leur a transmis, le 19 décembre, une assistance en nature et en espèce en vue de leur permettre de bien passer ces festivités.

Dans cette action, chaque orphelinat a bénéficié notamment de quatre sacs de riz, d'un sac de farine de maïs, de plus de dix kilogrammes de haricot vert, de plus de dix litres d'huile, d'un sachet de sucre, d'un carton de poulet, d'une rame de poissons chinchards, de plus de soixante-dix boîtes de tomates,



Des produits offerts à l'un des orphelinats pour la rentrée scolaire 2018-2019/Adiac

des paquets de jus, de plusieurs sortes de savons et détergents ainsi que de lots d'habits. La Fondation a également pris en charge le transport de ces produits pour faciliter leur acheminement dans les maisons bénéficiaires respectives. Cette action rentre dans le cadre de la mission confiée à cet organisme

public qui consiste à intervenir pour le bien-être des personnes vulnérables.

L'apport des partenaires salué

Chaque mois, la FMA pourvoit ces quatre orphelinats en vivres et non vivres en vue de faciliter la prise en charge de leurs pensionnaires. Mais, pour le mois

de décembre, cette intervention mensuelle est renforcée par un repas de chœur offerts à ces enfants pris en charge dans ces orphelinats. Cet organisme public coordonné par Chérubin Lukongo prend aussi en charge la formation professionnelle de certains de ces enfants. Le premier lot a été formé en me-

nuiserie et en mécanique, dans le cadre d'une convention de partenariat signé avec ses locaux installés dans l'espace où se situe la direction générale de la Fondation, à Funa. Ces enfants ont particulièrement été encouragés par la FMA qui leur a offert, d'une manière spécifique, des habits et ketches. Toutes ces interventions sont soutenues, en majorité, par les fonds propres de cet organisme qui reconnaît toutefois l'apport de certains de ses partenaires qui lui permettent de s'acquitter de cette noble mission. La FMA a profité de cette occasion pour lancer un appel à d'autres personnalités et institutions en vue d'emboîter les pas à ces donateurs pour une prise en charge effective de ces enfants vulnérables.

Les orphelinats bénéficiaires de cette donation sont Œuvre humanitaire Emmanuel située dans la commune de Mont-Ngafula, Grace de Dieu dans la commune de Masina, EEV/Eden à Lemba-Terminus, et Orphelinat pour les enfants des sidéens, dans la commune de Kasa-Vubu.

Lucien Dianzenza

ELECTIONS DU 30 DÉCEMBRE

Les télécoms invitées à désactiver les cartes SIM vendues à la Céni

L'appel a été lancé par huit candidats à la présidentielle, convaincus que la Centrale électorale s'apprête à organiser un vote électronique et que les machines à voter ne serviront pas seulement à imprimer les bulletins.

A la veille des scrutins prévus ce dimanche 30 décembre, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) est toujours l'objet des suspicions de la part des candidats à la présidentielle qui dénotent dans ses actes des velléités de fraude électorale au profit du dauphin de Joseph Kabila. Pour le collectif de ces candidats, la Centrale électorale s'apprêterait à organiser un vote électronique pourtant prohibée par la loi. Dans une déclaration faite ce 26 décembre à Kinshasa, ces candidats, à savoir Théodore Ngoyi, Marie-José Ifoku, Martin Fayulu, Jean Mabaya, Seth Kikuni, Sylvain Masheke, Tebabo Soborabo et Jean Maluta (les deux derniers s'étant fait représenter) ont fustigé cette démarche jugée anticonstitutionnelle de la Céni. Celle-ci, ont-ils révélé, n'entend utiliser la machine à voter que pour imprimer les bulletins, les autres opérations étant négociées par voie électronique.

Une information qu'ils tiennent de TV5 Monde qui, dans sa livraison

du 23 décembre en rapport avec la transmission électronique des résultats de vote, aurait confirmé le vote électronique citant notamment le rapporteur adjoint de la Céni et le personnel chargé de la formation. « Considérant que la Céni a commandé des cartes SIM auprès des opérateurs de téléphonie mobile - ce qui corrobore les informations recueillies par TV5 Monde sur le vote électronique interdit par la loi - demandons aux opérateurs de réseaux téléphoniques (...) Vodacom, Orange, Airtel, Africell et autres de mettre à la disposition du public tous les numéros des cartes SIM vendues à la Céni », ont déclaré ces huit candidats.

Ces numéros, à en croire Théodore Ngoyi et ses pairs, sont affectés aux puces qui sont incorporées dans les machines à voter pour la transmission des données à la Centrale électorale. Ce qui, d'après eux, donnerait libre cours à toute velléité de manipulation des résultats. Aussi appellent-ils les opérateurs des télécommunications implantés en République démocratique du Congo à désactiver les fameuses cartes SIM vendues à la Céni afin de se conformer à la loi électorale.

A.D.

MESSAGE DE NOËL

Mgr Fridolin Ambongo plaide pour l'avènement d'une « vraie paix » en RDC

« La vraie paix aujourd'hui, c'est que les résultats qui seront publiés reflètent réellement la volonté du peuple exprimée dans les urnes », a déclaré l'archevêque métropolitain de Kinshasa, s'adressant aux fidèles catholiques et à l'ensemble du peuple congolais.

Profitant de la célébration, le 25 décembre, de la fête de la Nativité, l'archevêque métropolitain de Kinshasa, Mgr Fridolin Ambongo, est monté au créneau pour s'adresser à ses compatriotes via un message pathétique lu dans toutes les paroisses catholiques de la ville. Connu pour sa franchise et son verbe haut, le successeur du cardinal Laurent Monsengwo a évoqué la situation délicate que traverse son pays à la veille des élections attendues le 30 décembre. Une situation qui n'augure nullement des perspectives heureuses au regard de la tension qui prévaut dans le pays, alimentée par des leaders politiques aux ambitions démesurées et dont les discours séparatistes ne font qu'enfoncer le pays dans l'abîme. D'où son plaidoyer pour la paix, la vraie paix, celle qui exclut l'égoïsme, le régionalisme, le tribalisme, le clivage et les catégorisations. «

La vraie paix est un don de Dieu. Accueillons-la dans nos cœurs, dans notre ville de Kinshasa, dans notre pays, la RD Congo, surtout en cette période électorale agitée. En effet, la vraie paix consiste à s'ouvrir aux autres, à tirer profit de leurs différences et à s'engager ensemble dans la construction d'un avenir meilleur. La vraie paix exclut l'égoïsme, le régionalisme, le tribalisme, le clivage et les catégorisations », a-t-il expliqué. Mgr Fridolin Ambongo estime, par ailleurs, que cette vraie paix à laquelle les Congolais aspirent aujourd'hui ne peut être obtenue qu'à la faveur de la tenue effective des élections prévues le 30 décembre. Encore faudra-t-il que les résultats qui seront publiés « puissent réellement refléter la volonté du peuple exprimée dans les urnes ».

L'homme de Dieu a, par ailleurs, comparé les souffrances qu'endurent actuellement ses compatriotes à celles vécues par le peuple d'Israël en exil. Il demeure convaincu que les Congolais, à l'instar du peuple d'Israël, vivent en exil sur leur propre terre subissant notamment des humiliations, du mépris de la dignité de la

personne humaine et privés du nécessaire vital, et de leurs droits les plus fondamentaux. « On se croirait aujourd'hui au Congo à l'époque d'Israël où l'obscurité du péché couvrait tout le pays », a-t-il fait remarquer en mettant une emphase soutenue sur les ténèbres du désespoir le plus complet qui, en son temps, avait envahi le peuple d'Israël alors humilié, affamé, découragé et abattu durant son exil. Mais les raisons d'espérer existent encore pour les Congolais qui voient se lever une grande lumière avec la naissance de Jésus, a-t-il dit, tout en exhortant la population « à ne pas baisser les bras, à persévérer dans les épreuves et à travailler pour la vraie paix qui est un don de Dieu ».

Et de déclarer, avec optimisme : « Pourtant, la parole de Dieu nous invite à l'espérance car le Seigneur s'est toujours souvenu de son peuple qui souffre ! Il se souviendra du peuple congolais. Il agira en sa faveur et le sauvera, avec sa propre collaboration. Je vous invite à ne pas baisser les bras. Je vous invite comme Marie, la Mère de Dieu, à persévérer dans les épreuves. Je vous invite à collaborer au projet de Dieu et à travailler pour la vraie paix ».

Alain Diasso

AFRIQUE

La transmission de l'histoire aux jeunes passe par l'école

L'affirmation est de Arnold Sosthene Meboma, docteurant à l'Université de Genève, dans The Conversation.

La transmission de l'histoire africaine aux jeunes générations passe par l'école. Elle doit se faire «contre les préjugés et les assignations mais aussi contre les contre-discours qui parfois n'en sont pas moins prescriptifs. Déconstruire les stéréotypes d'une Afrique sans histoire ne devrait pas mener à construire d'autres préjugés dits afrocentristes», a soutenu Arnold Sosthene Meboma.

Dans ses réflexions qui ont animé l'histoire des idées pendant deux siècles, Friedrich Hegel a propagé l'idée selon laquelle «l'Afrique n'a pas d'histoire et qu'elle n'avait non plus de conscience extérieure objective donnant lieu à l'universalité». Ce qui a donné lieu à ce que Cheikh Anta Diop a appelé la «falsification consciente de l'histoire africaine» : une sorte de déni systématique de l'apport de la civilisation «nègre». La pensée de Friedrich Hegel a ouvert la voie à une controverse historique majeure chez les Africanistes. Ces derniers ont proposé, à leur tour, d'autres grilles d'analyse visant à mettre fin à l'occultation de l'histoire africaine.

L'origine nègre de la civilisation

égyptienne sera farouchement contestée dans les années 1960. Parrainé par l'Unesco, le colloque international du Caire de 1974 va amener des archéologues africains à confronter leurs recherches avec celles de leurs homologues européens et américains qu'enfin l'égyptologie se réconcilie «avec l'Afrique». L'Afrique sera reconnue comme le «berceau de l'humanité» à travers la découverte des vestiges humains les plus anciens, un âge d'or dans l'Afrique noire à contre-courant du Moyen Âge européen.

Plus proche de nous, le discours du président français, Nicolas Sarkozy à Dakar, en 2007. Quelques historiens, Jean-Pierre Chrétien, Adame Ba Konaré, Makhily Gassama... ont montré «l'absurdité scientifique et les motifs de la survivance» d'une conception eurocentriste ; éclairé «le président Sarkozy et le grand public sur la réalité de l'histoire africaine» ; mis en relief les véritables défis qui interpellent l'Afrique d'aujourd'hui et de demain, notamment de «désencombrer l'histoire de l'Afrique», comme aime à dire l'historien et archéologue François-Xavier Fauvelle, titulaire d'une chaire pérenne consacrée à l'Afrique au Collège de France. Cette nouvelle écriture poursuit un projet initié dès les

indépendances, notamment celui de définir la «place de l'histoire dans la société africaine», pour citer Joseph Ki-Zerbo. Ces réflexions interrogent la fonction véritable de l'histoire et ses répercussions profondes sur l'imaginaire et l'univers mental des Africains, en réponse à ce que le philosophe Anatole Fongou appelle «l'histoire chaotique». En effet, cette dernière a longtemps été une histoire imposée, fragmentée et tragique tendant à reléguer les «dominés africains» à des êtres dont le seul objectif est la survie face à la misère.

Avec l'appui de l'Unesco et de son Histoire générale de l'Afrique (huit volumes aujourd'hui), un nouveau rapport à l'histoire voit ainsi le jour. Il se traduit en deux points : un nouveau regard sur les faits, une nouvelle conception de l'histoire et de son rôle dans la société. Ces idées visent concrètement le développement d'une conscience historique du continent. Cheikh Anta Diop, dans son «traité d'histoire», proposait déjà à la fin des années 1960, la création d'une conscience panafricaine qui passe par la restauration de la mémoire collective et la rectification des vérités historiques falsifiées au fil du temps. Pour cheikh Anta Diop, il ne peut y avoir de devenir africain sans forger une conscience historique

forte, ciment pour une meilleure intégration sociale africaine. Grâce à ses travaux, de nombreux historiens africanistes ont contribué à faire découvrir une histoire de l'Afrique jusque-là méconnue et/ou occultée. Des penseurs et intellectuels de l'Afrique tels qu'Achille Mbembe permettent aujourd'hui de construire une nouvelle conscience historique.

Au-delà de la production du savoir, la réflexion sur l'apprentissage de l'histoire africaine mobilise. On pense à l'appel à «l'africanisation des programmes d'histoire» de Joseph Ki-Zerbo dès 1968. L'idée étant de rompre avec des programmes calqués sur ceux des ex-métropoles qui ne correspondaient pas à l'exigence d'exhumer une identité occultée par plusieurs siècles de domination. Certains enseignants critiques, comme Laurence de Cock, invitent à se défaire des prescriptions politiques débouchant sur une «vision rétrograde de l'histoire» dans les programmes scolaires. L'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch lui trouve la faiblesse d'être «malheureusement mal diffusée et peu connue». La question est de savoir comment vulgariser une histoire mise à mal et en cours de restitution. Cibler les jeunes générations, dès le bas âge, et donner lieu à une autre

vision unilatérale de l'Afrique. Réfléchissant à la transmission de l'histoire, l'historien Charles Heimberg propose la didactique. Il s'agit de transposer les savoirs savants en des savoirs accessibles à tous en conceptualisant l'exercice de la pensée historique en classe. Si l'Afrique a fait preuve de grandeur dans le passé, y a-t-il des éléments de cette grandeur qui ont perduré ? Pourquoi parler de déclin ? Qu'est-ce qui a changé ? Quelles en sont les conséquences aujourd'hui ? L'idée est également de forger chez les élèves un sens critique contre les préjugés et les assignations mais aussi contre les contre-discours ; déconstruire les stéréotypes d'une Afrique sans histoire ne devrait pas mener à construire d'autres préjugés dits afrocentristes. L'apprentissage de l'histoire précoloniale et coloniale de l'Afrique ne devrait pas viser des assignations identitaires et nationalistes dans lesquelles les individus et les sociétés se renfermeraient. Pour cela, des recherches empiriques sont nécessaires. Il est important que le champ scientifique novateur de la didactique de l'histoire prenne son envol en Afrique à côté de la production historique qui fait déjà son chemin depuis les indépendances.

Noël N'dong

PROJET LISUNGI-SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX

L'inscription des ménages dans le registre social unique est lancée

Le coordonnateur national du projet Lisungi, Alfred Constant Kiakouama, a expliqué le 19 décembre à Brazzaville, lors d'une descente dans les circonscriptions d'actions sociales de Makélékélé et Baongo, l'intérêt d'un registre social unique, défini comme un dispositif qui doit permettre d'enregistrer et de traiter la demande sociale.

«C'est dans ce cadre-là que nous avons lancé depuis quelques temps l'inscription des ménages à ce registre», a soutenu le coordonnateur. Ce registre, a-t-il précisé, permettra aux ménages de bénéficier de l'assistance de l'Etat lorsque ces derniers y sont enregistrés, et lorsqu'ils disposent d'un code et ou lorsqu'ils répondent aux critères définis dans différents programmes.

«Par exemple, nous avons payé des ménages à Lisungi mais qui s'étaient enregistrés dans le cadre du PDSS. Ce registre vise donc à faire en sorte que la demande sociale des ménages puisse s'enregistrer uniquement en un seul point, ce que l'on appelle un guichet unique. Nous allons installer un guichet unique pour permettre à ce que les ménages expriment leur demande et que nous puissions arriver à la traiter au travers des mécanismes que nous avons mis en place», a poursuivi Alfred Constant Kiakouama.

Il a, somme toute, précisé que l'inscription au registre ne donne pas lieu à un paiement. «Lorsque vous vous inscrivez au registre, vous avez le code d'identification des ménages. Et cela per-



met à l'individu du ménage d'avoir un numéro d'identification social. Ces deux informations sont essentielles au gouvernement pour orienter son aide vers la population la plus vulnérable sur la base des codes», a renchéri le coordonnateur national du projet Lisungi.

Alfred Constant Kiakouama s'exprimait à l'issue des séances de travail avec une délégation de la République démocratique du Congo (RDC) venue s'imprégner de l'expérience du projet Lisungi-système

de filets sociaux sur l'implémentation du Registre social unifié et les transferts monétaires.

Conduite par le Pr John Mugabushaka Bigirimana, directeur de cabinet du ministre des Affaires sociales de la RDC, la délégation a séjourné à Brazzaville du 17 au 20 décembre. Le choix de cette ville se justifie par la proximité au plan culturel et géographique voire par le contexte socio-politique entre les deux pays, d'une part, et le développement, depuis 2015 par la République du Congo, d'un programme de transferts monétaires piloté par le projet Lisungi dont la renommée a franchi les frontières nationales pour servir de réelle référence pour divers pays africains.

Le gouvernement de la RDC a obtenu de la Banque mondiale des ressources pour le financement du Projet de renforcement des systèmes de développement humain à hauteur de cinquante-six millions de dollars américains. Ce projet traduit l'engagement du gouvernement de ce pays à renforcer le système d'information en vue de lui permettre d'améliorer davantage les indicateurs de développement humain. Il vise particulièrement le renforcement de certains systèmes de gestion pour les services de l'éducation et de la santé dans les zones géographiques ciblées sur le territoire de la RDC.

C'est dans ce contexte que s'est inscrite la mission du ministère des Affaires sociales de ce pays à Brazzaville. Une mission d'échange d'expériences qui a permis aux experts de la RDC de s'imprégner des progrès réalisés par le projet Lisungi-système de filets sociaux sur l'implémentation du Registre social unifié et les transferts monétaires.

«Je voulais féliciter les autorités politiques du Congo, d'une manière spéciale la coordination qui assure les travaux du projet Lisungi pour le grand pas qu'elle a déjà franchi en mettant en place tous les services sociaux qu'il faut en vue de servir la population la plus pauvre et la plus vulnérable. Nous avons appris beaucoup de choses parmi lesquelles, le développement des services. Vous savez, il peut être difficile de mettre en place des services et de trouver le personnel qualifié pour les animer et surtout pouvoir répondre aux besoins de la population au plus bas niveau. C'est ce que le projet Lisungi est en train de faire», a déclaré le Pr John Mugabushaka Bigirimana.

Pour plus d'informations, contactez : Lisungi-Système de filets sociaux. Coordonnateur : +242 05 659 07 30 E-mail : ackkiakouam@gmail.com Responsable communication : +242 05 659 07 32 E-mail : paulganongo@gamil.com Brazzaville - République du Congo.



METSTOIAUROUGE

POUR LES FÊTES
LE PRIX DU MEGA PASSE
DE 90F À 5F
APRÈS ÉPUISEMENT DU
FORFAIT INTERNET
ACTIVÉ



LE RESEAU DES SMARTPHONES

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Le CHU a offert des jouets aux enfants hospitalisés

Pour la énième année consécutive, plus d'une centaine d'enfants malades ont reçu des mains du directeur des ressources humaines de l'établissement sanitaire, Emery Blanchard Mbossa, des cadeaux composés de petites voitures, de poupées ou même des jeux de société, ainsi qu'un goûter pour parents et enfants.



La remise des jouets aux enfants hospitalisés

Très heureux de la réussite de l'événement, le directeur des ressources humaines, Emery Blanchard Mbossa, a déclaré: « Chaque 25 du mois de décembre, on a toujours organisé cette activité au Centre hospitalier universitaire (CHU), malgré les tensions de trésorerie qui nous avons, qui ne sont peut-être pas propres à nous seulement. On a pu quand même avoir quelque chose pour offrir aux enfants qui sont malades hospitalisés au CHU et c'est une grande joie. Je remercie tous ceux qui ont

contribué pour que cet événement réussisse ».

A noter que cette action a débuté par une messe d'action de grâce particulière dédiée aux enfants malades.

L'abbé Alain Miyindou, aumônier auprès du CHU, a expliqué que la célébration de Noël n'était pas un moyen de gâter les enfants mais de partager et méditer avec eux sur le sens de la venue de l'enfant Jésus. « Jésus, en venant dans la chaire, a voulu que nous prenions sa divinité; que l'homme soit amour », a-t-il indiqué.

Guillaume Ondzé

Cinq cents enfants de Kintélé dans l'allégresse



Stella Mensah Sassou N'Guesso avec les enfants/Adiac

« Nous avons rassemblé ces enfants venus de cinq écoles primaires et douze quartiers de la commune de Kintélé pour promouvoir un meilleur vivre ensemble », a déclaré la présidente du Conseil municipal de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, organisatrice du rendez-vous festif en partenariat avec l'association Elikia ya Congo, présidée par Nzambila Mwéné Indzoh. En dehors des cadeaux de diverses natures mises à leur disposition, ces enfants âgés de 8 à 10 ans ont été soumis aux jeux éducatifs : concours de musique, de danse, série de questions réponses de culture générale...

Par ailleurs, Stella Mensah Sassou N'Guesso, satisfaite d'avoir passé ce moment avec les enfants de ses mandants, a souhaité une bonne suite de scolarité aux écoliers car, dès janvier, il sera question de retourner à l'école et faire de bons résultats.

Rominique Makaya

Juste Désiré Mondelé festoie avec les enfants de Ouénzé 1

Le député de la première circonscription électorale du cinquième arrondissement de Brazzaville a distribué, le 25 décembre, des jouets à environ deux-cent enfants de cette partie de la ville capitale.



Juste Désiré Mondelé et l'administrateur-maire de Ouénzé remettant les cadeaux aux enfants/DR

Comme il est de coutume depuis plusieurs années, certains parents n'ont pas effectué beaucoup de dépenses pour les jouets des enfants. C'est le cas de Ouénzé 1 où le député Juste Désiré Mondelé a mis à profit l'après-midi de mardi pour fêter avec les plus jeunes. La cérémonie de remise de cadeaux s'inscrivait dans le cadre du lancement de la kermesse « l'Espace Ouénzé, Lisanga ya Noël », au terrain CFCO (X-Oil Ouénzé). Ainsi, divers cadeaux, répartis en six catégories de jouets dont des poupées, des ballons, des pianos, des robots, des talkies walkies et des cuisines complètes ont été partagés aux enfants. « Ce rendez-vous annuel a tenu ses promesses », a lancé un parent après que ces quatre enfants ont reçu des cadeaux.

Remettant des dons à un échantillon de jeunes, le conseiller spécial, chef du département politique du président de la République, a rappelé qu'aucun critère

n'a été mis en valeur pour sélectionner les bénéficiaires. « C'est toujours un bonheur de se retrouver autour des enfants. Aujourd'hui c'est Noël, l'occasion de faire en sorte qu'en ce moment difficile que traverse notre pays, les enfants trouvent le sourire. Cela nous donne la force d'aller de l'avant parce que, voir les enfants en train de jouer est un bonheur. En tant que père de famille, j'invite les Congolais à faire un geste aux enfants car, ils sont l'avenir de notre pays », s'est réjoui Juste Désiré Mondelé, annonçant la poursuite de cette action de générosité en cette période festive en faveur des enfants admis dans les hôpitaux et les orphelinats. Heureux d'avoir réceptionné un jouet de piano, Christ Ngapia,

un enfant de 5 ans, a remercié le donateur en ces termes : « Je suis très content de recevoir ce piano. Je dis merci au député parce que ce jouet va me permettre de bien m'amuser à la maison ».

S'agissant de l'Espace Ouénzé, Lisanga ya Noël, les Brazzavillois peuvent aller découvrir ses services jusqu'au 5 janvier prochain. L'entrée est gratuite et plusieurs activités culturelles y seront organisées, dont les séances de danses, les prestations des artistes comédiens ainsi que des concerts, comme c'était le cas à l'ouverture avec le groupe Patrouille des Stars de Kevin Mbouandé puis l'orchestre de Guellor Ossété qui ont fait danser le public.

Parfait Wilfried Douniama

La Fondation Noevy-Itoua offre des dons à la Maison communautaire « Orphelinat de la paix »

Le directeur exécutif de l'ONG, Ignace Taliane Tchibamba, a remis, le 25 décembre, des vivres et non-vivres composées, entre autres, des jouets aux enfants accueillis dans l'établissement situé à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville.

La joie était à son comble à la Maison communautaire « Orphelinat de la paix » en cette fête de Noël. Les kits de la Fondation Noevy-Itoua ont donné du sourire à la trentaine des jeunes orphelins. « Cette aide nous fait du bien puisque les enfants vont bien passer la fête. Nous disons merci à la fondation et à d'autres partenaires qui nous viennent souvent en aide pour alléger toute cette charge. Nous sommes très ravis, cela nous va droit au cœur », s'est exprimé le secrétaire de cet orphelinat, Gildas Mifoundou.

Même son de cloche du côté des enfants qui ont salué l'élan de cœur et l'immense générosité de cette ONG. En effet, la Fondation Noevy-Itoua n'est pas à son premier geste à l'endroit de cet orphelinat. Selon Ignace Taliane Tchibamba, depuis pratiquement un an, la fondation a pris l'engagement de s'occuper de la Maison communautaire l'Orphelinat de la paix. C'est ainsi qu'elle a préparé la rentrée scolaire des enfants admis au sein de cet orphelinat, payé les frais de scolarité ainsi que le loyer chaque mois. « Nous sommes avec vous,

vous n'êtes pas seuls. Nous essayons d'exécuter ce que Dieu voudra qu'on fasse pour les orphelins. Nous avons apporté des dons pour vous, ce



Ignace Taliane Tchibamba remettant des jouets à un échantillon d'enfants/Adiac

n'est pas pour la première fois. Nous avons convenu de vous prendre en charge parce que votre sœur aimait tout le monde, elle aimait les enfants », a-t-il rappelé, réaffirmant l'engagement de respecter la convention signée avec cet orphelinat.

Il a, par ailleurs, remercié les bienfaiteurs qui leur ont apporté un soutien dans l'achat de ces vivres et non-vivres dont le

contenu a été recommandé par les responsables de l'orphelinat. Il s'agit, entre autres, de la Société nationale des pétroles du Congo. Créée en mémoire de la fille de l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur décédée en février 2017 suite à un cancer du côlon, la Fondation Noevy-Itoua a

pour but de sensibiliser, éduquer et informer sur les cancers qui touchent de plus en plus les vies des jeunes. Ainsi, elle a retenu deux piliers pour son action dont la pérennisation des projets auxquels Noevy Itoua était attachée. Il s'agit notamment des projets communautaires dont la création du centre de métiers lié à l'éducation des jeunes filles.

P.W.D.

FRAIS SCOLAIRES

L'Apeec se dit ne pas être complice du gouvernement

Le président national de l'association, Christian Grégoire Epouma, a indiqué, le 24 décembre à Brazzaville, que le paiement des droits scolaires dans les établissements d'enseignement général et technique par les parents d'élèves ne venait pas remplacer le financement principal de l'Etat.

Christian Grégoire Epouma a animé une conférence de presse au siège de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo, suite aux interprétations diverses notamment par les députés, de la circulaire sur

le financement des établissements publics, co-signée avec les ministères en charge de l'éducation.

L'Apeec, a-t-il dit, n'était pas le porte-parole des ministères mais un partenaire qui joue le rôle de défense des familles et des enfants à l'école. « *Le paiement des frais scolaires n'est pas une volonté manifeste de l'Apeec à vouloir paupériser ses mandants. Elle l'a été à la demande de l'exécutif et l'association a essayé d'extirper ce qu'il y avait de décisif dans l'accompagnement du système éducatif* », a-t-il déclaré.

La circulaire signée conjointement avec les ministères en charge de l'éducation portant sur la répartition des contributions des parents d'élèves dans les établissements scolaires publics, a-t-il souligné, n'explique pas la suppression de la gratuité des frais scolaires décidée depuis 2008 par le gouvernement. Selon lui, il n'existe pas de copinage entre son organisation et les ministères. L'Apeec confirme se situer plus près du patriotisme, a-t-il ajouté. A cet effet, il a invité les acteurs politiques et la société civile à faire

de l'éducation une cause nationale afin que l'école publique demeure celle de l'égalité des chances.

Notons que dans cette note circulaire, les frais à payer au cycle primaire sont de cinq mille francs CFA, dix mille FCFA au collège et lycée d'enseignement général et quinze mille FCFA au lycée d'enseignement technique.

Cette question de droits scolaires, rappelons-le, avait suscité également la curiosité de la communauté éducative de Mouyondzi, dans le départe-

ment de la Bouenza, lors d'un échange avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Le ministre avait assuré que le paiement des droits scolaires ne sera pas supprimé dans les établissements scolaires car, c'est un mode de financement participatif qui permet aux parents d'élèves, à la communauté éducative et aux partenaires publics et privés de contribuer à alléger tant soit peu les problèmes de l'éducation.

Lydie Gisèle Oka

Radisson **BLU**
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

Vivez des fêtes magiques au Radisson Blu M'Bamou Hotel, Brazzaville!

Réveillon du Nouvel An

Lundi 31 Décembre à partir de 20h • Buffet Bonana avec tombola
1 bouteille de Champagne offerte pour 2 pers.

Buffet à 80.000 XAF / adulte • 40.000 XAF / enfant de 4 à 11 ans inclus

Brunch du Nouvel An

Mardi 1er janvier à partir de 12h • Animation musicale et ateliers pour les enfants

35.000 XAF / adulte • 17.500 XAF / enfant de 4 à 11 ans inclus

Une tombola sera
organisée avec un prix
à gagner :
Un billet d'avion
Aller-Retour

AIRFRANCE 

Brazzaville/Paris
et 3 nuitées au Radisson
Blu Hotel Paris,
Marne-La-Vallée !

Pour plus d'informations sur les menus, animations et offres, contactez-nous
(+242) 05 050 60 60 ou reservations.brazzaville@radissonblu.com

2019

MONDE DU TRAVAIL

Le lundi 31 décembre, chôme et payé

L'arrêté signé du vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, en date du 20 décembre 2018, indique que la journée du 31 décembre 2018, précédant le premier jour de la nouvelle année, est déclarée chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national. Des permanences devront toutefois être assurées dans les magasins d'alimentation,

banques, entreprises de transport en commun et de transport aérien, entreprises et services de presse, boulangeries, hôtels, restaurants, entreprises des postes et télécommunications, de distribution d'eau et d'énergie, stations essence, hôpitaux, cliniques, dispensaires, pharmacies, garages, tous les services et entreprises dont le fonctionnement est indispensable à la satisfaction des besoins essentiels et vitaux de la population.

Rominique Makaya

PRÉFECTURE DE BRAZZAVILLE

Les dossiers relatifs aux droits du personnel en examen

La Commission administrative paritaire (CAP) du département de Brazzaville a ouvert ses travaux, le 24 décembre, au titre des années 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

Les participants auront, au cours de la présente session, à examiner près de cinq cent vingt-six dossiers relevant de l'autorité administrative. Conformément aux dispositions du décret n°2012-713 du 12 juin 2012, la CAP est l'organe chargé d'examiner les questions relatives à la carrière des fonctionnaires, aux conditions de travail, à l'hygiène et à la sécurité sociale. La directrice générale de la Fonction publique, Joséphine Boman-douki Olingou Pourou, a indiqué aux participants qu'en s'investissant pleinement dans le travail qui leur est soumis, celui-ci s'accomplira dans les délais raisonnables avec promptitude et abnégation afin de satisfaire toutes les attentes des agents de l'Etat qui, depuis 2013 à ce jour, sont

demeurés dans l'impasse et ne savaient plus à quel saint se vouer.

Présidant la cérémonie d'ouverture des travaux, le préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko Onan-gha, a appelé les membres de la CAP à se mettre résolument au travail avec transparence, abnégation et rigueur, sans complaisance ni laxisme, afin que les conclusions satisfassent aussi bien l'administration qui veut restaurer son autorité en bannissant les antivaleurs que les agents publics qui peuvent s'en inspirer dans la projection de leur carrière.

« Celui-ci traduit, en effet, la volonté inébranlable du gouvernement d'améliorer les conditions de vie des fonctionnaires, tout en apportant des solutions au lancinant problème du suivi de leurs dossiers à travers méandres et rouages administratifs, causes de multiples tracasseries intempestives », a-t-il ajouté.

G.O.

FORCE PUBLIQUE

Soixante-trois officiers obtiennent le diplôme d'état-major de gendarmerie

Le troisième cours d'état-major de gendarmerie regroupant quarante-sept officiers issus de la gendarmerie nationale et seize des services de police avait pour objectifs, entre autres, d'harmoniser sinon de faire adopter dorénavant les connaissances acquises par les stagiaires aux différentes réalités et défis sécuritaires du moment dans le pays.

Les formations diplômantes vont intégrer le cursus de l'avancement et de la présentation des stagiaires aux responsabilités futures. Le stage a permis de renforcer les aptitudes des bénéficiaires dans les domaines des métiers de la sécurité publique à l'interopérabilité dans le cadre des opérations combinées et la polyvalence à des sphères ministérielles.

D'après les résultats rendus publics par le directeur de l'Ecole de la gendarmerie nationale, directeur de stage, le colonel Levy Nzaba-Kombo, la moyenne générale est de 12,98 ; tandis que le major de la promotion a obtenu 14,4. « Articulé en cinq modules dénommés respectivement commandement opérationnel (122 heures) ; Management – écrits d'état-major (109 heures) ; service de la gendarmerie – politiqueS de sécurité (17 heures) ; planification - connaissance des états-majors (159 heures) ; géopolitique – culture générale (101 heures) ; activités complémentaires (130 heures), soit un total général de 724 heures réparties sur cinq mois, ce cours a eu pour objec-

tif d'inculquer la culture de travail d'état-major et de commandement d'un groupe d'escadrons ou d'un bataillon », a poursuivi le colonel Levy Nzaba-Kombo.

Clôturant la formation, le commandant de la gendarmerie, le général de brigade, Paul Victor Moigny, a appelé les apprenants non seulement à exercer le commandement mais à le vivre tout en sachant que le commandement est un art qui requiert du talent, de l'exemplarité et surtout un certain tempérament. « Par ailleurs, la montée en puissance des états-majors tant nationaux que multinationaux ainsi que le nombre croissant des opérations combinées et de maintien de la paix font émerger le besoin plus qu'important d'officiers diplômés. C'est là encore un défi qui vous attend. Vous avez désormais toutes les armes nécessaires pour y faire face », a-t-il conclu.

Des diplômes et des insignes ont été remis aux soixante-trois apprenants méritants de la gendarmerie et de la police. La cérémonie s'est achevée par un défilé militaire.

Signalons que cette cérémonie était présidée par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, en présence du commandant de la gendarmerie nationale, des membres du commandement représentant les composantes de la force publique ainsi que des invités.

Guillaume Ondzé

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le ministre de l'innovation technologique salue l'impact de la recherche dans le traitement de boues d'hydrocarbures à la Coraf

Fruit de la coopération Congo-Saint-Marin, le procédé a été mis en pratique à la Congolaise de raffinage (Coraf) par la transformation et la dégradation en sols riches en matières organiques.

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, qui a effectué, le 24 décembre, une visite dans l'espace de traitement de boues d'hydrocarbures du bio-centre de la Coraf, a souligné la nécessité d'exporter cette dynamique. Il a également évoqué l'importance de renforcer la collaboration entre le Congo et la République de Saint-Marin. Dans le cadre de cette coopération, avec l'aide du bureau Tolin Mazza, le procédé de transformation qui accélère la dégradation du pétrole déversé dans la nature a été partagé avec l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (Irsen), indique un communiqué de presse du ministère en charge de la recherche scientifique.

En effet, la Coraf qui s'inscrit dans la politique de développement durable utilise ce procédé mis au point par la collaboration de la technologie de la République de Saint-Marin et du Congo. Elle est, d'ailleurs, la seule raffinerie sur la côte ouest-africaine à recycler ses boues sans faire recours à l'extérieur. Pendant cette visite guidée, le chef des projets de la société Green service, Marcello Della Corte, a expliqué ce procédé qui consiste à sélectionner les bactéries présentes dans la nature et qui créent un consortium des catalyseurs qui accélèrent le procédé naturel de transformation de boues d'hydrocarbures. Accompagné du préfet, du premier vice-président de la mairie de Pointe-Noire et de l'administrateur-maire de l'arrondissement 2 Mvouvou, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a remis à l'Irsen un lot d'équipements pour les laboratoires de microbiologie et d'analyse des sols. Composés d'un spectrophotomètre, d'un photomètre de flamme, des consommables et des lampes pour la mesure des métaux lourds, ces



Le ministre et les autorités administratives de Pointe-Noire/DR

équipements seront utilisés pour atteindre les objectifs de la quantité et de la qualité d'hydrocarbures déversés dans la nature et la restauration des sites pollués.

Notons qu'en créant le ministère

de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, lui a prescrit quelques missions cardinales. Il s'agit, entre autres, de refonder la recherche

scientifique sur l'essentiel ; mieux équiper les laboratoires ; améliorer la gestion des unités de recherche et remettre l'utilisateur au centre du système scientifique.

Parfait Wilfried Douniama



Po na yo!

Le contrôle total de tes services

- Un seul code pour activer ou désactiver tes services ***124#**
- Accède sur ton mobile à l'historique de ta consommation de crédit via ***125*5#**
everywhere you go

mtncongo.net



CONSEIL CONSULTATIF DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Vulgarisation de la loi créant l'institution

Le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire a organisé, le 21 décembre à Brazzaville, un atelier de sensibilisation au document et à ses textes d'application, en prélude aux assemblées générales électives des membres de la structure.

L'atelier a connu la participation des membres des organisations des personnes vivant avec handicap et celles œuvrant dans le domaine du handicap. Ainsi, les participants ont suivi deux communications dont celle portant sur la loi organique n° 26 -2018 du 7 août 2018, déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, présentée par le directeur de cabinet de la ministre de tutelle, Christian Abo-ké-Ndza. La seconde communication, portant sur le décret fixant les modalités de sélection des membres ayant voix délibérative au

sein de ce Conseil, a été faite par le directeur général des Affaires sociales, Rock Christian Mabiala.

Ouvrant les travaux, la ministre des Affaires sociales et de l'action humaine, Antoinette Dinga Dzondo, a invité les participants à manifester un intérêt par une participation active. Elle a également espéré qu'au sortir de cette rencontre, les participants devraient être suffisamment aguerris pour effectuer le bon choix des délégués qui porteront leurs voix au sein du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap.

Elle a, par ailleurs, rappelé que le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, avait promulgué, le 6 novembre 2015, la nouvelle Constitution du pays, votée lors du référendum organisé le 25 octobre de la même année. L'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil



Les participants/Adiac

consultatif des personnes vivant avec handicap sont déterminés dans la loi organique. Une loi élaborée, selon Antoinette Dinga Dzondo, avec la participation effective des organisations des personnes vivant avec handicap, suivant l'adage cher aux per-

sonnes vivant avec handicap, à savoir « Rien pour nous sans nous ».

Cette loi s'inspire, en outre, de la convention relative aux droits des personnes handicapées et de son protocole facultatif dont le Congo est partie prenante. Au terme de cette session

et après des échanges fructueux et riches, les participants ont salué l'initiative du ministère et se sont engagés à tout mettre en œuvre pour la bonne tenue des élections des membres de leur conseil consultatif.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

L'opposition congolaise réitère la nécessité d'un dialogue politique

A la faveur de la conférence de presse qu'il a animée le 26 décembre, à Brazzaville, Pascal Tsaty Mabiala a indiqué que le Congo fait face à une crise multidimensionnelle aiguë, estimant qu'à deux ans de l'élection présidentielle, une concertation nationale inclusive s'impose afin de discuter des grands sujets d'intérêt national.

Quatre points forts ont constitué la toile de fonds de l'échange du chef de l'opposition avec la presse, tenu au siège social de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), devant une foule de militants, donnant l'impression d'un meeting en salle.

Dans son mot liminaire, Pascal Tsaty Mabiala, principal orateur, a présenté en premier lieu un tableau sombre de la situation socio-politique et sécuritaire qui prévaut au Congo depuis quelques temps, selon lui. Il a relevé que le pays traverse actuellement une période tumultueuse, laissant présager un mauvais climat social dont la panacée reste l'organisation d'un dialogue inclusif entre les acteurs politiques.



Pascal Tsaty Mabiala (au milieu) entouré des membres de sa plate-forme politique/Adiac

« Dans un souci d'apaisement, l'opposition politique congolaise en appelle à la réconciliation nationale et invite très respectueusement le président de la République à répondre à la forte adhésion populaire, en faveur d'un dialogue national. A deux ans d'une élection majeure, qui pourrait être le prétexte à tous les débordements, pourquoi ne pas saisir le courant de 2019 pour organiser cette grande rencontre des forces politiques nationales et de la société civile ? », s'est interrogé Pascal Tsaty Mabiala.

Pour préserver le climat de

paix et garantir la quiétude générale dans le pays, l'opposition politique congolaise a souligné qu'elle prendra une part active à cette énième concertation, sans préalables possibles, pourvu que le gouvernement exprime la volonté de dialoguer.

« Nous irons à ce dialogue politique sans préalables, avec ou sans la communauté internationale comme souhaitent certains. Pour nous, il suffit seulement que le gouvernement nous exprime la volonté de dialoguer », a renchéri le chef de l'opposition congolaise et premier secrétaire général de l'Upads.

La crise économique imputable à la gabegie financière

Parlant de la crise économique et financière qui continue de frapper l'économie congolaise, l'opposition jette l'opprobre sur le gouvernement. Elle soutient que le Congo souffre plus de la mauvaise gouvernance financière que de la crise. Une gestion calamiteuse, a indiqué ce cartel politique, qui a rendu la dette congolaise insoutenable car, ayant atteint à ce jour 120% du produit intérieur brut et qui empêche le Fonds monétaire international (FMI) de conclure un programme d'ajustement structurel avec le Congo.

« L'économie congolaise souffre des effets de bas prix du pétrole, d'une dette insoutenable et des défis importants liés à la gouvernance. Les faiblesses dans la gouvernance et la corruption ont exacerbé les lacunes dans la mise en œuvre des lois et règlements », a martelé Pascal Tsaty Mabiala, paraphrasant les conclusions de la dernière revue du FMI dans le pays.

Par ailleurs, l'opposition congolaise a salué le processus de pacification du département du Pool en cours, enclenché depuis la signature, le 23 décembre 2017 à Kinkala, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et la partie rebelle, soulignant qu'elle tient à son achèvement.

A titre de contributions, cette plate-forme politique a fait quelques propositions au gouvernement. Celles-ci portent, entre autres, sur l'effectivité de transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités locales ; l'aboutissement heureux des négociations avec le FMI.

Firmin Oyé

PROTECTION DE L'ENFANT

Le gouvernement rappelle l'impérieuse nécessité d'observer la réglementation en vigueur pendant les fêtes

Dans un message rendu public à la veille de Noël, le 24 décembre, la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a invité les parents et les jeunes au devoir de responsabilité et à la prudence en cette période.

Les fêtes de Noël et de Nouvel an demeurent, comme toujours, des occasions offrant des merveilleuses opportunités de retrouvailles, de divertissement et de joie à la population. Selon la ministre en charge de l'éducation civique, ces événements peuvent aussi très vite, si l'on n'y prend garde, se muer en messes d'inversion de valeurs civiques et morales. Les conséquences étant des situations induites désastreuses pour les enfants et les familles, voire la société.

C'est ainsi qu'elle a rappelé l'impérieuse nécessité d'observer la réglementation en vigueur au Congo, afin de protéger les enfants et prémunir la société des vices qui alourdissent son essor vers la béatitude. « Il est souvent observé, pendant ces moments



La ministre Destinée Hermella Doukaga rendant public le message Nimi

d'euphorie, à la faveur d'une tradition populaire déplorable qui, désormais tire l'ampleur de son extension dans nos villes, que des jeunes, mineurs somme toute, accourent les avenues et les rues jusqu'à des heures indues et s'enlissent dans des bars, bistros et autres lieux de jouissance habituellement interdits d'accès au regard de leurs âges », a fait remarquer Destinée Hermella Doukaga, dénonçant la complicité des parents ou des administrateurs de ces lieux de jouissance.

Paraphrasant Victor Hugo, la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique a indiqué que « le droit et la loi sont les deux forces : de leur accord naît l'ordre, de leur antagonisme naissent les catastrophes ». Elle a précisé : « Il est clair que le droit aux loisirs et à la parade est un droit sous condition de la loi, une exigence qui appelle les parents au respect scrupuleux des dispositions de la loi n°60-18 du 16 janvier 1960 tendant à protéger la moralité de la jeunesse congolaise et de

celles de la loi n°6-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, particulièrement pendant cette période festive et en tout temps de façon générale ». Elle compte, par ailleurs, sur l'application, par la force publique, du décret n°60-95 du 3 mars 1960 réglementant la fréquentation des débits de boissons, bars-dancing et le décret n°60-94 du 3 mars 1960 réglementant la fréquentation des salles de cinéma et des spectacles pour les enfants de moins de 16 ans. Ceci avec professionnalisme et la dextérité en cette période de fête et en tout temps. « J'encourage la force publique à faire davantage preuve de professionnalisme dans l'encadrement et la protection de la population en cette période particulière en l'assurant de sa présence, dans un esprit de respect des droits et de la dignité de la personne humaine, dans l'intransigeance et l'impartialité qu'exige la teneur de la loi », espère-t-elle.

S'adressant aux parents et aux jeunes, elle les a invités au devoir de responsabilité et à la prudence

car, a-t-elle dit, la fête ne devrait pas être la date, pour les jeunes, de se livrer à des entreprises répréhensibles. Il s'agit notamment de l'organisation des exhibitions obscènes ; la consommation abusive des alcools et des drogues ainsi que des stupéfiants ; les rixes de toutes formes ; le vol, le viol et autres inciviques qui perturberaient l'ordre public. Ces comportements néfastes exposeraient dangereusement les jeunes aux maladies sexuellement transmissibles et aux grossesses précoces. « J'invite donc les jeunes filles et garçons à la mesure ; les parents à la vigilance », a conclu Destinée Hermella Doukaga.

Notons que dans le but de privilégier l'approche pédagogique de l'appropriation des lois de la République par les citoyens, les services du ministère en charge de l'Education civique ont effectué des descentes régulières de proximité à l'endroit des tenanciers des bars-dancing et autres lieux de jouissance dans les principales villes du pays, dans la période de janvier à octobre.

Parfait Wilfried Douniama

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Trois cents enfants vivant avec handicap reçoivent divers cadeaux

Le 25 décembre à Brazzaville, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, a fait la joie des enfants à morbidité réduite, en leur distribuant des jouets et des vivres, accompagnés de petits câlins.

Les trois cents enfants sont venus de plusieurs Instituts et centres spécialisés en la matière, ainsi que des associations : Institut de jeunes sourds; Institut national des aveugle du Congo; l'Institut psychopédagogique ; la Fondation sur un pied d'égalité ; l'Association pour le développement de la réadaptation et le bien-être, sans oublier des circonscriptions d'action sociale de Madibu, Makélékélé, Djiri et Talangaï.

Pour l'occasion, le gymnase Michel d'Ornano, habituellement réservé aux rencontres sportives, s'est vite transformé en un lieu féérique. La gaieté et l'engouement marquaient le visage des gamins qui comptaient parmi eux les encadreurs et quelques parents venus accompagner certains d'entre eux.

Ce moment riche en émotions et en surprises a été l'occasion d'offrir un instant de bonheur à ces jeunes souvent oubliés

qui méritent une attention particulière de la société. L'ambiance festive a été marquée par un décor exceptionnel avec l'animation d'un per-

pelé l'élan de générosité dont la présidente de la Fondation Congo Assistance a toujours fait montre et que cette année, a-t-elle ajouté, « la pre-

les familles unies où les parents témoignent de leur amour envers les enfants », soulignant : « Un moment que nous ne bénéficions pas toujours ».



L'épouse du chef de l'Etat posant avec les récipiendaires

sonnage déguisé.

Cette cérémonie a été précédée, dans la matinée, par une autre distribution de jouets et vivres par la directrice de cabinet de l'épouse du chef de l'Etat, dans trois orphelinats de la ville.

Après avoir donné la signification de Noël et souhaité joyeuse fête à tous les enfants, Blandine Malila a, dans son mot de circonstance, rap-

porté l'élan de générosité dont la présidente de la Fondation Congo Assistance a toujours fait montre et que cette année, a-t-elle ajouté, « la première dame du Congo a voulu marquer une attention particulière aux enfants handicapés, souvent marginalisés ».

Visiblement émus, les enfants, par la voix de leur collègue déficiente visuelle, n'ont pas manqué de remercier l'épouse du chef de l'Etat pour son « aimable sensibilité sociale » à leur égard. La fête de Noël, ont-ils fait savoir, « est un moment symbolique pour

Jovanhy, 6 ans, a tenu à exprimer son émotion. « Je suis content d'assister à cette fête et de recevoir un cadeau. Je ne m'attendais pas à ça et je suis vraiment surpris. Ça me fait plaisir d'être ici avec d'autres enfants comme moi », a-t-il déclaré.

L'initiative a été également saluée par des parents et encadreurs de ces enfants. « Ce moment est magique. Il n'y a rien de plus réconfortant

pour un parent que de voir son enfant exprimer sa joie même si le quotidien n'est pas toujours facile. Offrir une telle opportunité à des enfants vivant avec un handicap est un geste remarquable », a affirmé l'un des parents.

En effet, le geste de la première dame du Congo intervient quelques jours après la célébration, début décembre, de la Journée mondiale des personnes handicapées sur le thème « Autonomiser les personnes handicapées et assurer la participation et l'égalité ».

Au Congo, le pourcentage des personnes à mobilité réduite est de 1,4%, soit 52 935 personnes selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2007. Ce chiffre peut être en augmentation au regard des maladies invalides de type accident vasculaire cérébral et les catastrophes naturelles provoquées par l'homme. Cette énième édition de la célébration de l'arbre de Noël se voulait être un moment de partage et de solidarité vis-à-vis des jeunes vivant avec un handicap et qui, souvent, ont difficilement accès à l'éducation. Leur insertion sociale et professionnelle est parfois hypothétique.

Yvette Reine Nzaba

CONSEIL CONSULTATIF DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Gaston Yomo élu membre

L'élection du président du Réseau des associations des personnes vivant avec handicap, en tant que membre ayant voix délibérative, a eu lieu ce 26 décembre au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue dans la salle du 28-novembre 1958, située dans l'enceinte de l'École paramédicale Jean-Joseph-Loukabou.

L'activité qui a réuni les organisations des personnes vivant avec handicap a été présidée par Jean-Louis Banthoud, directeur de cabinet représentant le préfet du département. Elle a été organisée conformément au décret fixant les modalités de sélection des membres ayant voix délibérative au sein du conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, adoptées par le conseil des ministres du 13 décembre.

Gaston Yomo, qui va siéger au sein de ce conseil pour le compte du département de Pointe-Noire, a été élu avec cinquante-quatre voix sur soixante-onze (soit 82,52% des voix), devançant de loin les trois autres candidats, notamment Serge Badenika, M'beri Matondo et Batsekama Tchikanga. Bien avant l'élection, les quatre candidats ont présenté chacun leur projet de société. Gaston Yomo a rencontré l'assentiment de la majorité qui lui a accordé ses voix avec assurance.

Ému, c'est avec des larmes de joie qu'il a exprimé sa gratitude et sa satisfaction en indiquant : « Je suis ému parce que je prends la responsabilité de défendre les



La photo de famille après l'élection/Adiac

personnes vivant avec handicap de notre département. Nous avons fait des choses sans les moyens juridiques. Nous l'avons fait parce que nous-mêmes, personnes vivant avec handicap, nous avons pris nos problèmes à bras le corps. Mais, cette fois, nous avons un outil de travail qu'est le conseil consultatif».

Gaston Yomo, qui compte sur son expérience pour défendre les droits des handicapés, a aussi sollicité la contribution de tous. Il a assuré de sa disponibilité, indiquant : « Je n'épargnerai aucun effort pour être à votre écoute ». Puis, il a présenté sa feuille de route dont la première action, très ovationnée par les

participants, concerne la salle du 28-novembre où s'est déroulée l'assemblée. « Ma première bataille, c'est de voir que cette salle qui a vu la République naître puisse avoir une rampe pour permettre son accessibilité réelle à la personne handicapée », s'est-il engagé. L'assemblée générale des orga-

nisations des personnes vivant avec handicap s'est déroulée en présence de Marie-Thérèse Loemba, directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire, et de Paul Urbain Koulibali, chef de bureau des personnes vivant avec handicap.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

NOËL

Les orphelins de Pointe-Noire passent la fête avec la miss Congo 2013

C'est sous le signe « Noël vn=^I pour les orphelins et les enfants démunis » que Rogina Cécilia Makosso et l'organisation non gouvernementale Butterfly ainsi que l'association des anciennes miss d'Afrique « Virtuous Queens of Africa » ont passé la fête de la Nativité avec les enfants de la capitale économique, au Centre d'accueil des mineurs à Mvoumou, le deuxième arrondissement.

Décidées à donner de la joie aux enfants, les organisatrices y sont restées toute la journée avec eux. Une journée pendant laquelle elles ont pris le petit déjeuner, jouer aux jeux et déjeuner avec les enfants, avant de leur partager des jouets. Rogina Cécilia Makosso a profité de l'occasion pour leur passer le message suivant : « Ce que vous êtes aujourd'hui ne définit en aucun cas ce que vous serez demain. Vous pouvez être qui vous voulez si et seulement si vous vous donnez à fond dans le travail... La vie nous donne tous les jours un espoir qui s'appelle Demain. »

La miss Congo 2013 et l'ONG Butterfly qui l'accompagne dans ce vaste projet poursuivront leurs actions en faveur des orphelins et orphelines, le 29 décembre à Dolisie, le 30 décembre à Brazzaville et le 6 janvier 2019 à Loumou, dans le Pool. Par ailleurs, Rogina Cecilia Makosso a



Rogina Cécilia Makosso et ses partenaires

annoncé, le 25 décembre devant les enfants, que la deuxième édition aura lieu en fin d'année 2019. Elle souhaite que les Congolaises de bonne volonté la soutiennent pour mener à bien cette action caritative. En attendant, elle continue son parcours de mère.

Ce programme initié par la miss Congo 2013 porte sur le thème « Ne jetez plus rien ». Il a commencé le 1er novembre dernier et prendra fin à l'issue de la première édition prévue le 6 janvier à Loumou où un accent particulier y est mis. Pendant plus de cinquante jours, Rogina

Cécilia Makosso et ses partenaires ont collecté des dons en nature et en espèce pour les orphelins et les démunis, pour offrir du plaisir aux orphelins et orphelines. Le but de cette action étant de permettre à chaque enfant de passer en beauté les fêtes de fin d'année avec un sourire. Cela s'inscrit aussi dans le cadre du thème choisi par Rogina Cécilia Makosso lorsqu'elle était candidate à l'élection Miss Congo 2013 : « La lutte contre le cancer infantile et l'aide aux personnes démunies et aux orphelins ».

Bruno Okokana

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Des jouets offerts aux enfants de Loandjili

Fernande Marie-Catherine Dekambi-Mavoungou, l'administrateur-maire du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, a remis, le 24 décembre, des cadeaux aux tout-petits de sa circonscription administrative.

Près de deux cents enfants démunis issus des treize comités des quartiers de Loandjili ont reçu, des mains de l'administrateur-maire, des jouets divers. « C'est devenu une tradition à l'arrondissement 4 depuis près d'une décennie. À l'occasion de la fête de Noël, nous invitons les enfants démunis à festoyer avec nous en leur offrant des jouets afin qu'ils passent la fête dans l'allégresse comme tous les autres enfants », a-t-elle dit, avant d'inviter les parents à passer les fêtes avec les enfants à la maison et non dans les débits de boissons.

Satisfaits, les enfants ont remercié la donatrice. De leur côté, les parents n'ont pas manqué de louer son élan du cœur qui soulage de nombreuses familles démunies à Loandjili. Un geste qui rencontre chaque année l'assentiment des partenaires qui s'associent à l'initiative.

Hervé Brice Mampouya

PHÉNOMÈNE ENFANT DE LA RUE

Le Samu social s'attelle pour faciliter l'accès aux soins de santé des enfants et jeunes vulnérables

Un séminaire sur la thématique a été organisé à Pointe-Noire, les 18 et 19 décembre, au Centre culturel Taty-Loutard à Mpita, dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, sous le patronage du Dr Loumouamou, représentant à la fois le cabinet présidentiel et la ministre de la Santé et de la population.

Le séminaire portait sur les résultats du diagnostic réalisé sur l'accès aux soins de santé des enfants et jeunes vivant dans la rue à Pointe-Noire, un projet initié et mené par le Samu social international depuis janvier 2017. Il est soutenu par l'initiative 5% France et bénéficie de l'appui de l'Agence française au développement. C'est un projet multi pays qui concerne en même temps les enfants et jeunes vivant en rue à Pointe-Noire en partenariat avec le Samu social Pointe-Noire et ceux vivant en rue à Bamako et Dakar en partenariat avec le samu Mali et Sénégal, a indiqué, Delphine Laisney, représentant du Samu social international. Plus de cent acteurs représentant les structures de prise en charge

des enfants vulnérables et du cadre de concertation ont participé aux deux jours d'échanges relatifs à la thématique sur l'accès aux soins de santé de ces enfants et jeunes de rue dont l'enquête a été dirigée par Camille Montfort, cheffe de projet santé publique pour le Samu social international, sous la coordination de sa structure.

A l'issue des travaux, un plan d'action a été défini suivi des recommandations afin d'inciter les différentes structures de prise en charge à s'engager pleinement dans la mise en œuvre de ces recommandations, une mission que Camille Montfort et toute l'équipe du Samu s'attellent à mener jusqu'au bout. Elle a ainsi félicité la qualité des échanges qui ont eu lieu entre eux, estimant que ce séminaire est une étape accomplie. « Nous espérons, à l'issue de ce séminaire, que la feuille de route qui a été définie entre les différents acteurs puisse être mise en œuvre et que l'ensemble des recommandations et des activités qui ont été définies à l'issue des travaux de groupe puissent trouver leur place dans le plan

d'action de chacune des structures concernées dès l'année prochaine, de façon à pouvoir être mises en œuvre. C'est notre souhait le plus cher, afin que l'accès aux soins des enfants et jeunes de rue soit sans cesse amélioré et renforcé », a-t-elle martelé.

La cheffe de projet a, cependant, ajouté que le premier travail de suivi du plan d'action à mener, c'est la transmission d'un rapport final d'étude puisque ce séminaire était l'objet d'une présentation des résultats d'étude du diagnostic sur l'accès aux soins de santé des enfants et jeunes de rue. « Un rapport final d'étude sera produit et enrichi de toutes les contributions des participants et transmis à l'ensemble des participants, il y aura ensuite un processus de suivi qui sera mis en place dans le cadre de la concertation des acteurs de prise en charge des enfants et jeunes vivant en rue, une plateforme qui rassemble à la fois les directions départementales concernées et tous les acteurs de prise en charge. Il y aura un processus de suivi de ce séminaire qui est encore une fois une étape



La photo de famille des acteurs de prise en charge des enfants et jeunes vivant en rue/Adiac pour pouvoir améliorer l'accès aux soins. Ce n'est ni le début du processus ni sa fin mais, une étape supplémentaire », a-t-elle poursuivi, avant de saluer l'implication de tous les acteurs.

De son côté, Raphaël Ellul, directeur du Samu social Pointe-Noire et représentant du coordonateur du réseau des intervenants dans le phénomène des enfants en situation de rue, a félicité la contribution des différents acteurs et remercié la mairie de Pointe-Noire pour son soutien indéfectible et tous les différents partenaires qui les accompagnent. De même, la représentante du Samu international, Delphine Laisney,

s'est dit satisfaite pour cette rencontre qui a permis aux différents acteurs de prise en charge des enfants et jeunes de rue de se connaître mieux.

Clôture des travaux du séminaire, le Dr Loumouamou a reconnu les contributions des uns des autres ainsi que le travail fait. Il a également félicité les organisateurs pour les bonnes conditions de travail. « Je rapporterai au ministère et à toutes les structures concernées qui sont à Brazzaville qu'il y a des structures qui se battent pour sortir ces enfants de cette situation difficile à Pointe-Noire », a-t-il assuré.

Charlem Léa Legnoki

FÊTE DE NOËL

La société de laiterie Cowbell offre un repas aux enfants et jeunes en rupture familiale

Le geste de solidarité en faveur des enfants démunis et pensionnaires des structures d'accueil de la ville océane, membres du réseau des intervenants dans le phénomène des enfants de la rue, a été accompli avec entrain, le 24 décembre, au Centre d'accueil de Mvou-Mvou



Les enfants alignés pour se servir/Adiac

Pour la quatrième année consécutive, la société Cowbell intervient pendant les fêtes de fin d'année pour donner la joie aux enfants et jeunes en situation de rue. En effet, plus de trois cents d'entre eux, issus des structures d'accueil membres du Réseau des intervenants dans le phénomène enfant de la rue ont bénéficié de la chaleur festive.

Outre le repas et des jouets qui leur ont été offerts, des jeux concours ont été aussi organisés en faveur de ces enfants et les meilleurs ont reçu des cadeaux.

Ce geste généreux a été salué par les responsables des structures d'accueil, notamment ceux du Centre d'accueil de Mvou-Mvou, du Samu social, de l'Espace enfant, de Don Bosco, AZI, Père Anton.

De son côté, le représentant du responsable marketing de Cowbell à Pointe-Noire, Giscard Kombo, s'est réjoui d'avoir nourri plus de trois cents enfants et jeunes en rupture familiale. « Nous sommes très contents de passer la fête de Noël avec les enfants. C'est un engagement que notre société a pris depuis 2012 de les assister pendant les fêtes pour qu'ils ne se sentent pas délaissés », a-t-il dit.

Cowbell a encore pris rendez-vous avec les enfants en 2019. Ces derniers, pour manifester leur joie, ont beaucoup dansé, remerciant cette société qui a pensé à eux en cette fin d'année.

C.L.L.

CHAMBRE DE COMMERCE

Lancement du programme «Bomoko» 2019

Le nouveau programme de l'espace de formation, d'échange et de partage entre les PME/PMI et les grandes entreprises de Pointe-Noire a été présenté et lancé le 22 décembre.

Inauguré en octobre dernier avec la société Air liquide, le dispositif Bomoko a été présenté par Luc Kondji, conseiller d'entreprises à la Chambre de commerce. Mis en place pour apporter des réponses aux préoccupations des entreprises, il s'agit d'un espace destiné à la formation, au partage et à l'échange par groupe (de quinze à vingt personnes), le troisième vendredi de chaque mois, des PME/PMI par les cadres des grandes entreprises de la place.

Modèle français adapté aux réalités congolaises, Bomoko, a souligné Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la chambre de commerce, est un réseau devant permettre de rompre l'isolement de l'entrepreneur, du porteur de projet. Un moyen pour les mettre en relation, auquel s'est jointe la société de téléphonie mobile MTN Congo qui s'est engagée à animer des ateliers et également proposer des solutions à certaines problématiques des entreprises durant toute l'année 2019 (soit un total de douze formations). Dans ce cadre, MTN a animé son premier atelier de développement commercial en faveur de quinze transformateurs de l'agro-industrie (fruits et légumes). Celui-ci a porté sur une application mobile business gratuite qu'elle a créée et intitulée MTN Visa, en vue d'accompagner les PME/PMI dans leur croissance à travers le digital. Cette application a l'avantage de leur donner plus de visibilité (grâce à la présence d'un annuaire qui permet de les localiser), de communiquer rapidement et de créer une chaîne de valeurs.

Donnant la raison de la mise à disposition de cet outil aux entreprises et de leur engagement à les former, Kady Doray, pré-sales EBU de MTN, a indiqué : « Nous avons pensé entrer dans le digital avec les entreprises, d'où la création de cette application. Notre ambition, c'est de voir les entre-

prises que vous êtes se développer. Nous vous apportons ces outils car, vous devez grandir pour que nous puissions apporter les solutions dont vous aurez besoin demain ». Elle a conseillé aux participants de faire usage du numérique, outil efficace pour se développer, de travailler en réseau et chercher à avoir la bonne information parce que, selon elle, « pour aller loin il faut être ensemble, créer une chaîne de valeurs », ajoutant : « On peut être une petite structure et devenir grande en ayant la bonne information. Même en période de crise, il y a des personnes qui percent et cela n'est pas impossible, il suffit d'avoir les outils ».

Les échanges qui ont suivi ont porté sur les propositions de solutions aux aspects liés au développement commercial, aux actions d'organisation et de structuration ainsi que sur les difficultés auxquelles sont confrontés les transformateurs agroalimentaires qui ont été aussi invités à créer une relation entre leur clientèle et leur logo ou marque. Didier Sylvestre Mavouenzela leur a aussi suggéré de se réunir pour trouver des solutions sur des problématiques comme celle relative à l'emballage. Il les a invités à être rigoureux sur la qualité de leurs produits et sur la notion de ponctualité.

Outre l'atelier avec les transformateurs de l'agro-industrie, les autres formations qui seront assurées par MTN Congo en 2019, de janvier à novembre, porteront sur les boutiques et shop (vente vêtements, objets de luxe et accessoires), les instituts de beauté (cosmétique, couture et coiffure), le courtage et agences générales d'assurances, l'agriculture et l'élevage, la petite industrie (fabrication des détergents, produits chimiques et articles en aluminium, fer, plomb...), la menuiserie industrielle et ébénisterie, la restauration, les grandes écoles et centres de formation, les travaux de maintenance et entretien, le conseil en gestion, la pâtisserie.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

PROCESSUS ÉLECTORAL EN RDC

La Cirgl et la SADC appellent à l'apaisement

Des chefs d'Etat des deux organisations sous-régionales se sont réunis, hier à Brazzaville, sur initiative du président congolais, Denis Sassou N'Gusso, et de son homologue namibien, Hage G. Geingob, pour tenter d'atténuer la tension qui prévaut actuellement dans le pays voisin, à trois jours des scrutins reportés au 30 décembre.

Après avoir échangé sur la situation politique et sécuritaire dans les régions des Grands Lacs et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), les chefs d'Etat ont « réaffirmé l'importance de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans ces régions ».

Évoquant l'épineux problème du processus électoral en République démocratique du Congo (RDC), les dirigeants des deux sous-régions ont exprimé leurs préoccupations face aux actes de violence qui ont émaillé la campagne électorale dans certaines localités du pays.

A cet effet, ils ont rappelé la nécessité de mettre en œuvre les différents engagements pris dans le cadre du pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement

dans la région des Grands Lacs et de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et le développement en RDC et la région des Grands Lacs. En outre, Ils ont salué l'engagement du processus électoral et l'ouverture de l'espace politique dans ce pays. Aussi ont-ils condamné « fermement » les violences perpétrées dans l'est de la RDC par des groupes armés contre la population civile et les forces de la Mission d'observation des Nations unies.

Les chefs d'Etat ont encouragé « fortement le gouvernement de la RDC à continuer d'assurer la sécurité de tous les candidats engagés dans la campagne électorale ».

Dans le domaine de la santé, la lutte contre l'épidémie d'Ebola s'est également invitée à cette table ronde. Sur ce, les chefs d'Etat ont demandé à la communauté internationale d'apporter son soutien aux autorités du pays, tout en exprimant leur solidarité aux victimes de cette maladie dans la région de Beni.

Des actes de vandalisme perpétrés pendant la campagne électorale, notamment la destruction par un incendie d'une partie du



La table ronde des dirigeants de la Cirgl et de la SADC

matériel électoral, ont été ardemment condamnés. A l'endroit de la classe politique et de la société civile, les participants à la rencontre de Brazzaville ont lancé un appel à l'apaisement après avoir pris note du report des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales.

En cette période sensible, les chefs d'Etat ont « réitéré leur engagement et leur disponibilité à accompagner la RDC ». Pour lier la parole à l'acte, ils ont décidé de dépêcher à Kinshasa, aujourd'hui, une délégation composée des ministres des Affaires étrangères

du Congo, représentant la Cirgl (Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs) et de la Zambie, pour le compte de la SADC, afin d'aller rendre compte au président Joseph Kabila Kabange des conclusions du sommet.

Les assises de Brazzaville ont réuni les chefs d'Etat de la Namibie, Hage Geingob, président en exercice de la SADC ; de l'Angola, Joao Laurenço ; du Botswana, Mokgweetsi Masisi ; de la Zambie, Edgar Lungu. Trois pays qui suivent de près la situation en RDC ont été représentés, à savoir

le Rwanda par son ministre des Affaires étrangères, l'Ouganda et l'Afrique du Sud par des diplomates.

Pendant que les chefs d'Etat de la Cirgl et de la SADC étaient en conclave, la Commission électorale nationale indépendante de la RDC a publié un communiqué annonçant le report du vote dans les deux circonscriptions électorales, notamment celles de Beni au Nord-Kivu et de Yumbi dans la province de Mai-Ndombe, en mars 2019, pour des raisons sécuritaires et sanitaires.

Yvette Reine Nzaba

LITTÉRATURE

« Au nom de l'amour » de Digne Elvis Tsalissan Okombi présenté au public

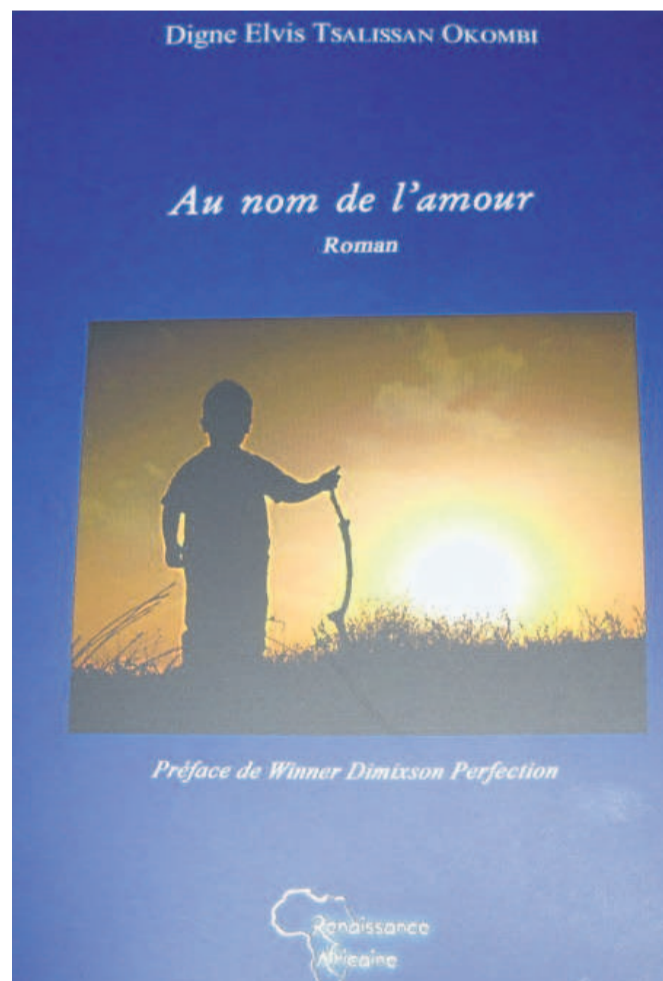
La cérémonie a eu lieu le 20 décembre à l'Institut français du Congo de Brazzaville, en présence de l'éditeur, Exaucé Elvin Ngaba Nsilou, et de nombreux hommes de lettres.

Présentant le roman, Exaucé Elvin Ngaba Nsilou a indiqué qu'« Au nom de l'amour » peint l'histoire d'un jeune garçon, Lazare Momboya, dont le destin est apocalyptique. L'ouvrage de Digne Elvis Tsalissan Okombi, a-t-il dit, jette un regard critique sur nos sociétés modernes, remettant l'homme en cause.

En effet, l'infidélité d'Etienne Bilinga linga, le père de Lazare Momboya alias Makassi, l'emmène à contracter le virus du VIH/sida puis le transmet à son épouse, Marie Hélène Louzolo, laissant derrière eux un orphelin dont le destin prendra une tournure quasi infernale.

Envoyé en formation en Haute-Volta, le jeune Lazare Momboya est rappelé d'urgence au pays sans qu'il sache les raisons exactes. Son père, Etienne Bilinga linga, vient de succomber de la longue et pénible maladie qui le rongait depuis. Sa femme est accusée à tort par ses beaux parents d'avoir sacrifié son mari pour sauvegarder son poste de proviseur alors qu'elle a découvert que son mari était atteint du VIH/sida. Quelques années plus tard, elle aussi trouve la mort.

Etienne Bilinga linga légua à son fils son héritage, déclenchant ainsi une série de malheurs perpétrée par les parents paternels. Lazare Momboya est à son tour accusé par ces derniers d'avoir sacrifié ses parents pour réussir à un concours francophone de dessin en Haute-Volta, arguant qu'il a été initié au vodou. Ayant échappé à la tentative d'assassinat de son entourage familial, le jeune orphelin gagne la rue et se retrouve à la merci de toutes les infortunes.



Lazare est marginalisé, contraint de mener une vie de vache maigre jusqu'au jour où le destin en décidera autrement de son sort. Au terme de la présentation de l'ouvrage par son éditeur, tour à tour, Pierre Ntsémou et Ramsès Bongolo sont passés à la critique du roman. Pour Pierre Ntsémou, Digne Elvis Tsalissan Okombi véhicule différents messages, notamment l'insouciance des jeunes, l'héritage légué par le testament, la providence divine. Pour la critique littéraire, « Au nom de l'amour » est un bel hymne d'amour que devrait

chanter, pour l'oreille de l'autre, tout humain qui a reçu du divin les clés du bonheur en partage sur terre. « Sous la plume de Digne Elvis Tsalissan Okombi, l'homme se dévoile sur les traits terrifiants d'un faiseur de mal, d'un pourvoyeur d'amertume sur le bitume de la douleur qu'il inflige au prochain. Au nom de l'amour, on devrait cesser de cultiver le mal », a-t-il signifié.

Pour Ramsès Bongolo, ce roman aborde plusieurs thèmes parmi lesquels le harcèlement sexuel, le favoritisme, le détournement de fonds, les arriérés des salaires, la délation, la maltraitance, la rébellion, les injustices, les enfants de la rue, la mesquinerie des familles envers des héritiers, etc. Bien que ce roman soit fictionnel, a-t-il fait remarquer, la similitude avec les personnages, des objets ayant les caractéristiques communes avec les réalités congolaises est flagrante. On y retrouve des quartiers comme Batignolles, le pont du centenaire, l'hôtel du boulevard, la route nationale, la morgue municipale, les bébés noirs... Le livre de Digne Elvis Tsalissan Okombi est scindé en deux parties. La première, focalisée entièrement sur la vie et la mauvaise conduite d'Etienne bilinga linga, attire l'attention des lecteurs sur les antivaleurs. La seconde, consacrée à la mort des parents de Lazare Momboya,

présente également les mésaventures du jeune homme au destin étrange. C'est une parfaite illustration du calvaire qu'endurent les orphelins dans les familles africaines après la disparition des parents, a relevé le critique littéraire.

« C'est l'invitation à l'espérance et à la persévérance puisqu'il nous rappelle que tant qu'il y a la vie, il y a de l'espoir », a-t-il souligné. L'auteur, selon lui, s'est inspiré des événements de son époque, de son environnement immédiat et de sa situation géographique. « Sa plume se nourrit d'anecdotes locales, des faits de société qui se sont produits dans un espace territorial bien circonscrit. La concision des chapitres atteste que le style de Digne Elvis Tsalissan Okombi est assez proche de la nouvelle. Il est donc un auteur qui se préoccupe de l'essentiel et non de l'accessoire. Sa plume et sa narration vont droit au but, foulant parfois au pied les figures de rhétorique. Digne Elvis vient de nous prouver que ce n'est pas qu'en rêvassant que l'on devient écrivain mais, c'est en composant les textes littéraires, en rédigeant les récits, en cosignant ses idées, ses chroniques, poèmes, réflexions, en traçant des signes servant à représenter les sons et les mots d'une langue que l'on devient écrivain », a fait savoir Ramsès Bongolo. Le roman « Au nom de l'amour », paru en novembre dernier aux Editions Renaissance africaine, compte quatre-vingt-dix-sept pages et subdivisé en quatorze chapitres.

L'auteur

Elvis Digne Tsalissan Okombi est Congolais. Homme politique, il est député de Ngo, dans le département des Plateaux, et président du parti l'Union pour un mouvement populaire. Il a publié, en 2017, « Guide des relations gouvernement-Parlement en République du Congo ».

Rosalie Bindika